

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAVOIE

Séance du 16 septembre 2025

Délibération n°
20250916-03

L'an deux mille vingt-cinq et le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. BOCHATON Philippe, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
9 septembre 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme METRAL Laure.

OBJET

TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2026

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
17 SEP 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

17 SEP 2025
Le Maire
Georges BLANC



Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de fixer le tarif des locations des salles communales aux associations pour l'année 2026.

Après étude et discussion, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Fixe les tarifs suivants :

Locations ponctuelles (celles-ci feront l'objet d'un contrat pour chaque location, y compris pour les éventuelles mises à disposition gratuites) :

	Associations larringeoises	Associations extérieures
Salle Polyvalente (avec cuisine & vaisselle ...)	320 €	610 €
Salle Polyvalente (sans cuisine ni vaisselle)	210 €	360 €
Salle des Vins d'Honneur	140 €	230 €
Salle des Votes	gratuit	-

Par ailleurs, chaque association larringeoise -hors Comité des Fêtes- bénéficiera du prêt d'une salle gratuitement, dans la limite de 3 manifestations par an (toutes salles confondues).

La gratuité des salles sera appliquée au Comité des Fêtes pour l'ensemble des manifestations qu'il organise.

Il ne sera pas demandé de caution.

Locations pour mise à disposition annuelle aux associations larringeoises (celles-ci feront l'objet d'une convention annuelle. La cotisation sera calculée en fonction du temps d'occupation des salles)

Salle Polyvalente	4.00 €/heure
Salle des Vins d'Honneur	3.00 €/heure
Salle des Votes	2.00 €/heure

Locations pour mise à disposition annuelle aux associations extérieures (celles-ci feront l'objet d'une convention annuelle. La cotisation sera calculée en fonction du temps d'occupation des salles)

Salle Polyvalente	5.00 €/heure
Salle des Vins d'Honneur	4.00 €/heure
Salle des Votes	4.00 €/heure

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 16 septembre 2025

Le Maire

Georges BLANC



La Secrétaire de séance

Laure METRAL

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Laure METRAL", written over the printed name of the secretary.